

# Solidarités

.D.E.S.

BULLETIN DE L'ASSOCIATION RÉSEAU - FRANCE - NUMÉRO 27 - SEPTEMBRE 2001

O  
T  
D  
E

*Une femme qui tenait un nouveau-né contre son sein dit : Parle-nous des Enfants.*

*Il dit :*

*Vos enfants ne sont pas vos enfants.*

*Ils sont les fils et les filles du désir de la vie pour elle-même.*

*Ils passent par vous mais ne viennent pas de vous,*

*Eh bien qu'ils soient avec vous, ils ne vous appartiennent pas.*

*Vous pouvez leur donner votre amour, mais pas vos pensées,*

*Car ils ont leurs propres pensées.*

*Vous pouvez loger leurs corps mais pas leurs âmes,*

*Car leurs âmes habitent la maison de demain,*

*Que vous ne pouvez visiter, pas même en rêve.*

*Vous pouvez vous efforcer d'être semblables à eux, mais ne cherchez pas à les rendre semblables à vous,*

*Car la vie ne revient pas en arrière et ne s'attarde pas avec le passé.*

*Gibran Le Prophète*

## ADOPTION : MODE D'EMPLOI

Vous vous posez la question de l'adoption : cette fiche est faite pour vous donner quelques renseignements de base et des pistes de recherches afin de construire votre projet autour de votre désir d'enfant.

### Qui peut adopter ?

- Les couples mariés depuis deux ans ou âgés de plus de 28 ans.
- Les célibataires à partir de 28 ans.
- La différence d'âge doit être d'au moins 15 ans (10 ans lorsqu'il s'agit de l'enfant d'un conjoint).
- Il n'y a pas de limite d'âge maximum.
- Le jugement d'adoption ne peut intervenir qu'au terme d'un placement probatoire de 6 mois minimum.
- La présence d'enfants dits "biologiques" ne constitue pas un obstacle à un projet d'adoption.

### Comment faire pour adopter en France ?

#### 1) Il faut tout d'abord obtenir un agrément.

Pour pouvoir adopter en France vous devez obtenir un agrément de la Direction de l'Action Sociale (D.A.S.) de votre département. L'agrément s'acquiert en 9 mois environ (de 6 mois à 16 mois en fonction des départements) et est valable pour 5 ans.

Il vous faudra

- a) Faire une demande écrite à la D.A.S. de votre département de résidence
- b) Assister à une réunion d'information
- c) Rencontrer (une ou plusieurs fois) :
  - Une psychologue et une assistante sociale de la D.A.S. (qui viendra visiter votre domicile). Ils vous poseront des questions très précises : histoire de votre famille, de votre couple, de votre fertilité, description de votre désir d'enfants, etc... Vous leur préciserez votre projet d'adoption : âge de l'enfant, origine ethnique, état de santé, ... Ce projet sera écrit noir sur blanc sur l'agrément alors il vous faudra bien réfléchir à votre désir véritable.
  - Un médecin pour obtenir un certificat de bonne santé physique.
  - Un psychiatre pour obtenir un certificat de bonne santé mentale.
- d) Réunir des documents administratifs : acte de naissance, acte de mariage, extrait de casier judiciaire, ...

2) **Votre agrément (permis d'adopter) en poche, vous avez 3 possibilités :**

a) Adopter un enfant pupille de l'état (de la D.A.S.) : enfant confié à l'état. Dans ce cas vous aurez plus de chance si vous gardez un contact régulier avec l'assistante sociale de la D.A.S. Il faut savoir qu'il y a très peu d'enfants adoptables, il vous faudra donc être patient. Pour adopter un bébé, vous aurez plus de chance si vous êtes jeune (moins de 35 ans).

b) Avoir recours à une association agréée en France pour adopter un enfant français ou étranger. L'avantage est : sécurité et facilité une fois que votre dossier est accepté par l'association. L'inconvénient est que chaque association a ses critères : pour certaines vous serez trop vieux, pour d'autres trop jeunes, pas assez ceci, trop cela, ... A chaque fois vous devrez subir une nouvelle enquête et raconter à nouveau toute votre histoire. Il faut beaucoup de patience. Mais le résultat en vaut la peine !

c) Adopter en direct. Dans ce cas, il s'agit forcément d'adoption internationale. Vous vous rendez dans un pays (suivant le pays, il faut prévoir un séjour plus ou moins long sur place) et vous adoptez suivant les lois de ce pays, ce qui vous permet d'obtenir un visa pour l'entrée de l'enfant en France. Puis vous demandez à un tribunal français de prononcer l'adoption en France. Il semble que depuis la ratification de la convention de La Haye\* par la France, cela ne soit plus possible dans les pays n'ayant pas ratifié la convention. Pour les pays ayant ratifié la convention, vous devez passer par un organisme agréé c'est-à-dire une association ou la M.A.I (Mission pour l'Adoption Internationale, organisme interministériel français en charge de l'adoption internationale). La MAI publie sur le web une fiche par pays. Vous pouvez également demander à la MAI qu'elle vous envoie par la poste les fiches concernant les pays qui vous intéressent. Le site de la MAI est vraiment très bien conçu et est incontournable dans votre recherche d'information.

\* Convention des droits de l'enfant en matière d'adoption internationale.

## Des adresses:

### EFA : Enfance et Famille d'Adoption.

Dans votre département afin de rencontrer des familles adoptives. Les échanges avec les familles d'accueil vous permettront de vous familiariser avec les démarches administratives et surtout de discuter des réalités quotidiennes de l'adoption. Des réunions entre postulant à l'adoption sont également organisées pour vous aider, parler des démarches nécessaires pour obtenir l'agrément.

C'est l'association à contacter en premier afin de bâtir, de mûrir son projet d'adoption en discutant avec d'autres : parler de vos souffrances, parler du projet d'adoption, parler de vos désirs d'enfant (âge, sexe, ethnie, santé, etc...). Ces échanges sont vraiment très importants car ils sont à la fois une source d'enrichissement personnel, de réconfort (d'autres ont vécu la même chose), et d'informations (sur la loi, les démarches, etc.).

### La DDASS de votre département.

Elle vous donnera également des informations sur la réalité de l'adoption dans votre département. Elle vous remettra un liste des Organismes Habilités pour l'Adoption Internationale valables dans votre département.

Exemples d'Organismes Habilités pour l'Adoption Internationale :

Enfants du monde  
Amis des enfants du monde  
Accueil et partage  
Médecins du monde  
La famille adoptive française  
Oeuvre de l'adoption  
etc.

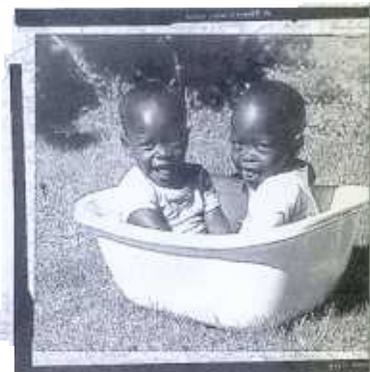
Les Associations de parents par pays d'origine vous donneront des renseignements sur l'adoption internationale dans les pays d'origine de leurs enfant.

Exemples : APAEC (enfants venant de Colombie)  
Orchidée (enfants venant de Thaïlande)  
Grain de riz (enfants venant du Viêtnam)

### La MAI

lorsque vous avez décidé d'adopter un enfant venant de l'étranger.

Ministère des Affaires étrangères  
244 boulevard Saint Germain  
75303 Paris



## Y-A-T-IL UN RISQUE DE CANCER DU TESTICULE PLUS ELEVE CHEZ LES FILS-DES ?

Les Américains ont publié un article (Avril 2001) s'intéressant aux fils-DES : ils ont fait une étude prospective de 1978 à 1994, en comparant plus de 2000 fils-DES, de quatre endroits différents avec autant de témoins. 49 cas de cancers se sont déclarés pendant cette période ; les taux ont été comparés avec les taux de cancer dans la population générale : il n'y avait pas de différence.

Par contre, il y eut 9 cas de cancers du testicule dont 7 chez les fils-DES ; toutefois l'étude statistique n'est pas significative, même si elle l'est à la limite pour l'un des 4 groupes où on a recruté les individus.

En conclusion, un doute subsiste, et le conseil à donner est de prendre au sérieux tout nodule anormal apparaissant entre 20 et 40 ans chez un homme dont la mère a pris du DES pendant sa grossesse, sachant que la dose de DES n'est pas proportionnelle à la survenue d'un cancer.

Dr Dominique Coliche

**Sur Paris, à noter que pour les filles un groupe de parole animé par Constance a lieu le troisième lundi de chaque mois. Pour vous inscrire, contactez Stéphanie 06.64.36.32.71.**

### Consultation DES par des gynécologues spécialistes

- sur Grenoble : Tous les mercredis matins, en service obstétrique gynécologie et médecine de la reproduction de l'hôpital nord du CHU de Grenoble - tél. 04.76.76.54.00.

- sur Paris : Tous les vendredis matins à l'hôpital Saint Vincent de Paul - 82 avenue Denfert Rochereau - 75014 Paris, téléphone 01.40.48.81.51 ou 52.

Si vous ne pouvez pas venir à votre rendez-vous, pensez à celles qui sont sur liste d'attente et prévenez le plus rapidement possible.

# TÉMOIGNAGES SUR L'ADOPTION

Ces quelques extraits de lettres trouveront certainement un écho en chacun de nous

## Catherine "contact adoption" nous dit...

Deux jeunes femmes DES m'ont contactée au sujet de l'adoption et je dois dire que ces contacts ont été fructueux émotionnellement de leur côté comme du mien ; nous allons même nous rencontrer avec l'une d'elles qui habite ma région .

Comme souvent, elles ressentent plus profondément ce désir d'enfant adopté que leur conjoint, ce qui fait que la charge est un peu lourde pour l'instant.

Egalement ce qui peut alourdir cette charge émotionnelle, c'est qu'elles doivent avoir affaire au sentiment d'étrangeté de la société vis à vis d'elles, d'une part par rapport à leur réalité de fille DES et d'autre part par rapport à l'adoption. Elles ont encore, et peut être parce qu'elles sont au début de leurs démarches, des rapports assez médiocres avec leur mère, d'où un sentiment d'incompréhension alors que les travailleurs sociaux en charge de leur dossier d'agrément devront rechercher un accueil favorable dans la famille (au sens large) pour cet enfant. Par contre elles ont déjà beaucoup réfléchi à l'adoption .Il faut lorsque l'on est en couple avoir évidemment une bonne entente dans le couple et un farouche désir d'enfant avant toute considération humanitaire.

Il faut savoir que l'adoption n'est jamais une obligation mais un choix et j'insiste sur le fait que le temps ne joue pas en notre faveur pour l'adoption non plus :plus on postule jeune et mieux c'est perçu, et par l'équipe en charge de notre agrément et par les pays étrangers.

L'adoption monoparentale également est reconnue en France depuis 1923 et des femmes ont également mené à bien des adoptions en France sous certaines conditions. La plupart des pays y sont ouverts.

Je pense personnellement qu'il ne faut pas tout dire pendant l'enquête d'agrément ; des couples se sont vus opposer un refus d'agrément car ils ont trop disserté sur leur combat en PMA .Il faut savoir qu'un refus d'agrément =30 mois avant de solliciter à nouveau un agrément auprès de votre ASE (Aide Sociale à l'Enfance) et sans agrément :pas d'enfant par l'adoption. Beaucoup de couples continuent des traitements en parallèle et il faut savoir rester vague voire discrète à ce sujet. On nous demande, implicitement, d'avoir quand même fait le deuil de l'enfant biologique alors qu'on sait qu'il ne vaut mieux pas arriver aigri et tardivement à l'adoption ...faire les deux démarches en parallèle peut être pour "certains l'espoir qui fait vivre". Pour certains ces deux démarches sont très différentes et ils ne peuvent "rêver" ces deux enfants en même temps\*.

\* Article "Faut-il avoir fait le deuil de l'enfant biologique pour pouvoir adopter à consulter sur [www.des-France.org](http://www.des-France.org).

Personnellement je trouve que gérer mentalement et le DES et les démarches d'adoption c'est très lourd mais on peut dire qu'adopter peut aider à "oublier" le DES ou à vivre avec plus simplement. A la base il faut ce formidable désir d'enfant qui durant l'attente de l'adoption est encore possible et revêt tout doucement une autre apparence, celle de l'enfant de notre cœur!

PS : au sujet de l'attente je voudrais pointer qu'elle n'est pas moindre mais prépondérante quand elle est acceptée car elle guérit certaines blessures, facilite l'oubli, prépare la venue de cet enfant différent de nous et nous fait évoluer sur certains points .

## Marie Cavalier 8 ans

"Je m'appelle Marie, j'ai été adoptée par des parents. le premier jour où je les ai vu, j'ai fait un sourire très fort et aussi j'ai été très émue. Ma mère s'appelle Florence et mon père s'appelle Jean-Paul"

## Aurélia Cavalier 8 ans.

"Bonjour

J'ai été adoptée par mes parents, mais avant ça, il en a fallu du temps.

J'ai attendu longtemps, il a fallu faire les démarches pour l'adoption.

Maman me voulait enfin, moi et Marie, elle nous avait déjà dans son cœur.

Et moi et Marie aussi, j'en suis très contente.

Ma mère s'appelle Florence.

Mon père s'appelle Jean-Paul."

## Florence Cavalier, mère de Marie et Aurélia

Je reprend la plume, j'ai laissé les filles raconter ce qu'elles voulaient (elles ont tapé elles-mêmes le texte). Le témoignage que nous pouvons apporter; 8 ans après l'adoption de nos aînées est :

- que vis à vis de la DASS il faut préparer les entretiens (lectures rencontres d'autres couples)
- que les dossiers pour les associations en France ou à l'étranger doivent être menés comme des recherches de job, c'est à dire avec pugnacité et volonté
- que l'aventure est super et qu'il faut être prêt à adopter un enfant présentant des signes de souffrance liées à l'abandon et à la collectivité : j'insiste donc sur la nécessité pour la maman de prendre un congé parental ou un travail à temps partiel pour s'occuper de son enfant: l'adoption se fait dans les 2 sens et il faut temps et attention pour créer les premiers liens.
- qu'il faut se préparer au regard et questions des autres et être suffisamment fort pour assumer; de même qu'il faut être fort au niveau des démarches dans le pays pour avoir une certaine éthique et ne pas adopter "à n'importe quel prix": vous aurez à raconter son adoption et son abandon à votre enfant et vous devez être sûr qu'il n'y a pas de tractations financières concernant l'abandon, ni de zones d'ombres.
- qu'il faut réfléchir au pays d'origine de l'enfant et là aussi, l'expérience d'autres familles m'a montré combien il est important pour un enfant que les parents qui l'adoptent aiment et connaissent le pays d'origine de leur enfant.

Voilà, nous sommes très heureux avec nos 4 enfants, les associations de parents adoptifs nous permettent de parler de difficultés ou questions spécifiques concernant l'adoption au sein d'un groupe de paroles; les enfants ont quelques amis "de berceau" importants pour eux et nous avons donc gardé des liens avec ces familles. A l'école, pas d'autres enfants adoptés (mais ils sont 4, et de la même origine ethnique et se soutiennent fortement, il y a une vraie cohésion familiale) ; des enfants d'autres origines (Afrique, Maghreb, Inde ou Portugal) sont présents à l'école ce qui est un atout je pense, de même que des enfants de familles monoparentales ou recomposées, ce qui fait que l'adoption est juste une différence parmi d'autres.

Bref un bilan très positif, aussi ne laissez pas l'entourage vous prédire des difficultés futures; plus les années passent et plus je suis confiante dans nos enfants pour gérer leur abandon et trouver l'énergie nécessaire pour "l'ingurgiter" au fil des années.

## BIBLIOGRAPHIE

### Le guide de l'adoption

Marielle de Béchillon et Jean-Jacques Choulot Odile Jacob, 2001.  
L'adoption aujourd'hui, Pierre Verdier, bayard edition, 1999.  
Clara récit d'une adoption, Isabelle Girard, Albin Michel, 1998.  
Adoption et cultures de la filiation à l'affiliation, ZKS, Dahoun, l'Harmattan, 1996.  
Les miracles de l'adoption, Marie Chantal Martineau, Dauphin Blanc 2001.

### Je t'ai trouvé au bout du monde

par Dominique Grange (Le Livre de Poche n° 6748 - 1987)  
Un témoignage très vivant, très simple, très émouvant sur la longue marche qui conduit Dominique Grange et son mari à l'adoption de Gaspard au Chili.

### Jean François Mattei

- Enfant d'ici enfant d'ailleurs adoption sans frontière documentation française 1995  
- Le chemin de l'adoption, ce livre entrelace constamment l'affectif et le juridique.

A l'aide de nombreuses histoires vécues, il passe en revue toutes les étapes et les questions que se posent les candidats à l'adoption.

Il donne en outre toutes les adresses utiles des œuvres et associations autour de l'adoption.

## SITE INTERNET

Des sites internet incontournables qui vous donneront d'autres liens utiles.

Si vous n'avez pas d'accès internet chez vous, prenez le temps de vous rendre dans une médiathèque ou un cybercafé, pour vous documenter.

- EFA 78 : <http://www.efa78.org/> Le meilleur site pour débiter sa recherche
- Mission pour l'adoption Internationale MAI : <http://www.diplomatie.fr/MAI/>
- Le portail de l'administration française : <http://www.service-public.fr/>

Guide pratique de l'adoption réalisé par le ministère de l'emploi et de la solidarité disponible sur le site internet [www.des-France.org](http://www.des-France.org)

**Vous avez été nombreuses à nous témoigner votre émotion à la lecture du livre d'Anne-Françoise LOF (édition Frison Roche) qui malgré son titre "Saskia ou le deuil d'un bébé distilbène", n'est pas triste.**

## CARNET ROSE

Envoyez-nous vos faire-part de naissance :  
C'est un rayon de soleil pour nous tous !

Alix née le 30 juillet 2001 fille de Marielle et Nicolas Videlaïne-Babeau  
Luc né le 22 mai 2001, fils de Anne et Alain Albrecht  
Louise née le 22 mai 2001, fille de Sophie et Hugo Berteau  
Juliette née le 23 juillet 2001 fille de Caroline et Lionel Rème  
Benjamin né le 27 juin 2001 fils de Mr et Mme Cocco François  
Elisa née le 15 juin 2001, fille de Nathalie et Jean-Marc Meslin  
Rémi né le 7 mai 2001 fils de Christelle Bastian et Sébastien  
Léopold né le 27 mai 2001, fils de Nadine Robert et Fabrice Bertholet  
Augustine née le 29 avril 2001 fille de Delphine et Xavier Drouin  
Marie née le 30 juillet 2001 fille de Muriel et Vincent Oury  
Malô né le 11 juin 2001 fils de Hélène et Yves Braunschweig  
Ehienne né le 6 août 2001 fils de Nathalie et Charles Rognon  
Guillaume né le 24 août 2000 fils de Mr et Mme Aubineau

## PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

Maryvonne(mère)  
Tél. : 04 50 02 83 07  
ou 06 70 63 57 83

## BRETAGNE

Vannes : Nicole (mère)  
Tél. : 02 97 63 13 71

Marie-Agnès (fille)  
Tél. : 02 98 54 54 46

Véronique (fille)  
Tél. : 02 98 87 10 35

## CENTRE

Patricia (fille)  
Tél. : 02 38 66 49 82

## FRANCHE COMTE

Babeth (mère)  
Tél. : 03 84 75 37 09

## LANGUEDOC ROUSSILLON

Montpellier : Isabelle (fille)  
Tél. : 04 67 27 05 39

Agnès (fille)  
Tél. : 04 67 86 64 68

## LORRAINE

Nancy : Liliane (mère)  
Tél. : 03 83 24 41 81

## MIDI-PYRÉNÉES

Tarbes : Bernadette (mère)  
Tél. : 05 62 51 99 69

Toulouse : Christine (fille)  
Tél. : 05 61 08 15 63

## NORD

Anne-France (fille)  
Tél. : 03 20 27 70 43

Anna Maria (fille)  
Tél. : 03 20 15 26 39

Claire-Marie (mère)  
Tél. : 03 20 07 16 61

## PAYS DE LOIRE

Nantes : Catherine :  
Tél. : 02 40 06 25 23

Nantes : Lucette :  
Tél. : 02 40 65 17 57

Le Mans : Isabelle :  
Tél. : 02 43 42 41 81

Poitiers : Laurence (fille)  
Tél. 05 49 48 28 24

## REGION PARISIENNE

Emmanuelle : (fille)  
Tél. : 01 48 99 20 69

## RHÔNE-ALPES

Grenoble : Marie-Noëlle (fille)  
Tél. : 04 76 35 30 74

Lyon : Catherine (fille)  
Tél. : 04 72 48 29 52

Saint-Etienne  
Bernadette (mère)  
Tél. : 04 77 25 95 34

## Une permanence téléphonique est assurée

Lundi : Elisabeth (fille)  
Tél. : 01 34 52 06 87

Mardi : Christine (fille)  
Tél. : 05 61 08 15 63

Mercredi : Lenny (mère)  
Tél. : 01 39 83 84 46

Jeudi matin : Marie-Noëlle (fille)  
Tél. : 04 76 35 30 74

Vendredi : Claire (fille)  
Tél. : 01 43 24 39 00

## Pour les problèmes liés à la grossesse

Ghislaine (sage-femme)  
Tél. : 01 48 09 88 08

## CONTACTS ADOPTION

### NORD

Anne-France (fille)  
Tél. : 03 20 98 57 94

### REGION PARISIENNE

Frédérique (fille)  
Tél. : 01 34 60 95 55

Florence (fille)  
Tél. : 01 34 60 21 92

Élise (fille)  
Tél. : 01 46 23 81 77

### AQUITAINE

Nicole (fille)  
Tél. : 05 57 70 68 30

Nous rappelons que **la cotisation de 130 francs est valable pour l'année civile**. (exemple : vous adhérez au premier septembre 2001 votre adhésion se terminera le 31 décembre 2001).

**ATTENTION pour renouveler en 2002, attendez de recevoir le formulaire personnalisé, qui sera envoyé avec la convocation à l'assemblée générale**

### Solidarités D.E.S

Bulletin de l'Association Réseau-D.E.S France regroupant des personnes concernées par le Distilbène (Diéthylstilbestrol)

44 rue Popincourt 75011 PARIS

TÉL./FAX 01 40 21 95 13  
[www.des-france.org](http://www.des-france.org)

Directrice de la Publication : Anne Levadou  
Adhésion à l'association : 130 F (journal inclus)

Rédaction : Anne, Elise, Constance, Stéphanie  
Merci pour les témoignages reçus qui nous ont aidés.

Mise en page et édition : W Associés